



unesco

MAB France

Programme international "l'Homme et la biosphère"

Monsieur Didier BABIN
Président du réseau des Réserves de
Biosphère – Mab France
president@mab-France.org

Paris, le 22 août 2024

A l'attention Monsieur le Président de la
Réserve de Biosphère du Bassin de la
Dordogne, EPIDOR, Place de la Laïcité;
24250 Castelnaud-la-Chapelle

Objet : renouvellement de la désignation de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

Monsieur le Président,

Je tiens à vous féliciter pour le renouvellement de la désignation de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne entériné lors de la 36^e session du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de UNESCO qui s'est tenue du 1^{er} au 5 juillet 2024 à Agadir.

Dans l'attente du compte-rendu officiel de l'Unesco, je tenais à insister sur la qualité du travail documentaire du rapport d'examen périodique. Il a permis de satisfaire aux critères du cadre statutaire du Réseau mondial et d'obtenir un avis favorable pour le renouvellement de la désignation de la Réserve de biosphère. Les Etats généraux que vous avez initiés sont particulièrement exemplaires pour le réseau MAB dans la façon d'impliquer les acteurs locaux dans le processus de renouvellement, à l'échelle d'un territoire particulièrement vaste.

L'équipe du MAB France est ravie de poursuivre la coopération avec EPIDOR et vous accompagner, ainsi que les 16 autres Réserves de biosphère, pour la mise en œuvre de votre plan de gestion.

Le Conseil consultatif international a émis des recommandations dont il faudra tenir compte notamment concernant l'incitation à étendre l'aire centrale sur les secteurs importants sur le plan écologique, comme les milieux liés au système hydrographique et au cours d'eau. Le rapport insiste sur l'actuelle petite taille de cette aire centrale (0,23%). Il préconise par ailleurs de promouvoir les pratiques agro-écologiques pour réduire les pressions sur les ressources.

MAB France www.mab-france.org
Siège social : INRA, 24, chemin de Borderouge, Auzeville
CS 52627 – 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX
Tél. 05 61 73 57 02

Les axes de travail que vous développez sur les solutions fondées sur la nature et le maintien des populations de poissons de migrateurs sont des projets emblématiques et démonstrateurs pour le réseau des Réserves de biosphère qu'il est important de renforcer et de partager, au national comme à l'international. Nous vous aiderons en ce sens.

Comme pour de nombreuses Réserves de biosphère, la qualité de la gouvernance et de la concertation est un axe majeur. Dans la continuité des Etats généraux, il est important de poursuivre les expérimentations et innover en matière de structuration de la gouvernance pour garantir une implication forte des territoires dans l'avenir de la Réserve de biosphère. Je me tiens à votre disposition, ainsi que l'équipe du MAB France, pour vous accompagner dans ces perspectives et valoriser cette reconnaissance de l'UNESCO.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier Babin
Président du Mab France

